

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **19 mars 2012**

Délibération n° 2012-2830

commission principale : **développement économique**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : **Organisation du volet professionnel du festival de la Bande Dessinée de Lyon en 2012 et développement du volet international de l'événement - Attribution d'une subvention à l'association Lyon bande dessinée organisation**

service : **Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Service innovation**

Rapporteur : Madame Gelas

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 9 mars 2012

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mardi 20 mars 2012

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Domenech Diana, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, M. Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, Bargoïn, MM. Barret, Barthelémy, Mmes Baume, Benelkadi, MM. Bernard B., Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, MM. Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Galliano, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Havard, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Martinez, Millet, Morales, Muet, Nissanian, Ollivier, Petit, Pillon, Plazzi, Quiniou, Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Uhrich, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéréman.

Absents excusés : MM. Abadie (pouvoir à M. Reppelin), Passi (pouvoir à M. Jacquet), Albrand (pouvoir à Mme Ghemri), Balme (pouvoir à Mme Bab-Hamed), Coulon (pouvoir à M. Corazzol), Genin (pouvoir à Mme Bailly-Maitre), Mme Hamdiken-Ledesert (pouvoir à M. Ariagno), MM. Huguet (pouvoir à M. Havard), Lambert (pouvoir à M. Nissanian), Mmes Laval (pouvoir à M. Barret), Palleja, Pesson (pouvoir à M. Flaconnèche), MM. Pili (pouvoir à M. Justet), Serres (pouvoir à M. Roche), Mme Vallaud-Belkacem (pouvoir à M. David G.).

Absents non excusés : M. Barge, Mme Bocquet, M. Dumas, Mme Perrin-Gilbert, M. Turcas.

Séance publique du 19 mars 2012**Délibération n° 2012-2830**

commission principale : développement économique

objet : **Organisation du volet professionnel du festival de la Bande Dessinée de Lyon en 2012 et développement du volet international de l'événement - Attribution d'une subvention à l'association Lyon bande dessinée organisation**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Service innovation

Le Conseil,

Vu le rapport du 29 février 2012, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

La Communauté urbaine de Lyon conduit une politique de développement économique dédiée aux industries créatives inscrite dans le plan de mandat 2008-2014. Celle-ci vise à soutenir et valoriser des secteurs à fortes composantes créatives (le design, la mode, l'image et les loisirs numériques) et à accélérer les processus d'innovation par la créativité et le croisement entre filières. Le soutien à la filière image est un axe de développement majeur de cette politique avec pour ambition de faire de la région lyonnaise une référence européenne en matière de fabrication et de diffusion de contenus cross-média.

Dans le cadre de cette politique, la Communauté urbaine souhaite apporter son soutien à l'association Lyon bande dessinée organisation (LBDO) pour l'organisation du volet professionnel et international de l'édition 2012 du festival de la bande dessinée de Lyon, en partenariat avec le pôle de compétitivité Imaginove.

LBDO existe depuis 2009 et a vocation à développer le rayonnement du festival de la bande dessinée auprès du grand public. Cette association a un rôle important dans la fédération des acteurs du 9° art, notamment par l'organisation d'événements. Ces derniers permettent la rencontre avec des auteurs, de croiser la bande dessinée avec d'autres arts (musique, danse, théâtre) et enfin de promouvoir les jeunes talents par l'organisation d'un concours.

Bilan de l'édition 2011

- 10 000 visiteurs au festival (+ 30 % par rapport à 2010) et 45 000 visiteurs au festival *off* à travers la ville (35 lieux),
- un retour presse important avec 300 parutions tous supports confondus,
- 150 auteurs présents représentatifs des différents styles et courants du 9° art,
- un record du monde homologué au Guinness book,
- 200 participants à la journée professionnelle.

La sixième édition du festival 2011 a permis à Lyon de s'imposer parmi les 3 manifestations les plus importantes en France en termes de visiteurs et d'auteurs.

L'édition 2012

Elle aura lieu du 23 au 24 juin 2012 dans la salle de la Corbeille de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Lyon. Le premier objectif de l'édition 2012 du festival de la bande dessinée de Lyon est de continuer à inscrire le festival comme une des manifestations majeures au niveau national en affirmant une identité propre de l'événement : créations originales de concept inter-disciplinaire, la bande dessinée dialoguant avec le spectacle vivant.

Le second objectif est de fédérer et structurer le tissu d'acteurs économiques et artistiques autour de la bande dessinée et du livre numérique.

Pour atteindre ces objectifs, l'association organisera les débats autour de la thématique "numérique" et des innovations technologiques émergentes (livre numérique, écrans souples, bande dessinée animée, etc.) dans le cadre du volet professionnel de la manifestation qui se tient en amont de celle-ci, le 22 juin 2012.

Le pôle de compétitivité des filières de l'image, Imaginove, est partenaire de ce volet professionnel. Imaginove fédère plus de 200 entreprises rhônalpines avec pour objectif de développer des synergies entre les filières du jeu vidéo, du cinéma, de l'audiovisuel, de l'animation et du multimédia, dans une approche de contenus "pluri media", en favorisant l'anticipation et en stimulant l'innovation des professionnels.

Les partenariats avec les grandes écoles d'art lyonnaises seront développés pour permettre une forte présence des étudiants dans le déroulement du festival.

Sur le volet international, l'enjeu est de continuer à développer le réseau lyonnais de la bande dessinée afin de faciliter les débouchés des auteurs et des éditeurs lyonnais chez les éditeurs étrangers mais aussi des étudiants en écoles d'art graphique.

Budget prévisionnel du festival de la bande dessinée de Lyon 2012

Dépenses	Montant (en €)
masse salariale	67 000
frais de fonctionnement	40 000
logistique	23 000
frais venus des auteurs et intervenants	22 000
communication	35 000
animation (exposition, spectacles)	20 200
animation du congrès WWW	50 000
jumelage international avec le Québec	29 750
journée professionnelle	34 450
Total	321 400

Recettes	Montant (en €)
Ville de Lyon	50 000
Communauté urbaine de Lyon	15 000
Etat	15 000
Conseil régional	21 000
Conseil général	3 000
partenaires privés : Crédit Mutuel, etc.	83 000
SOFIA (soutien financier des actions culturelles pour les auteurs de l'écrit)	27 000
billetterie, produits dérivés	25 000
contributions privées sur projets : FNAC, SNCF, etc.	62 000
recettes propres sur projets	20 400
Total	321 400

Il est proposé une participation financière de la Communauté urbaine de Lyon d'un montant de 15 000 € destinée à subventionner l'action portant sur le développement du volet professionnel et international du festival. Le montant de la subvention s'élevait à 10 000 € en 2011.

L'évaluation de l'action portera sur les critères suivants :

- nombre de participants à la journée dédiée aux professionnels,
- participation des acteurs du numérique à l'espace pôle numérique et nouveaux médias et interventions lors de la journée professionnelle (une dizaine) ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 15 000 € au profit de l'association Lyon bande dessinée organisation (LBDO) ayant pour objet le soutien à l'organisation du volet professionnel et international de l'édition 2012 du festival de la bande dessinée de Lyon,

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et l'association LBDO définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - La dépense de fonctionnement sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2012 - compte 657 4 - fonction 90 - opération n° 0P02O1574.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le Président,
pour le Président,

Reçu au contrôle de légalité le : 21 mars 2012.